



## Questions/Réponses – Parents Parcoursup n° 4 – jeudi 4 juin 2026

« Je reçois les réponses et je décide »

Parcoursup.fr



## Propos introductifs Christian Chardin DRAAIO

- **Calendrier général**
- **Les conseils**
- **Comment répondre aux propositions d'admission ?**
- **Le classement des vœux en attente : entre le 5 et le 8 juin 2026**
- **Des solutions adaptées pour chaque situation**
- **Nouveautés / Ressources**
- **Questions/Réponses**

SAIO - Rectorat de l'académie de Reims  
1, rue Navier – 51100 Reims  
03.26.05.99.20 - [ce.saio@ac-reims.fr](mailto:ce.saio@ac-reims.fr)

SAIO – Rectorat de l'académie de Nancy-Metz  
9 Rue des Brice, 54000 Nancy  
03 83 86 21 13 - [ce.saio@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.saio@ac-nancy-metz.fr)

SAIO – Rectorat de l'académie de Strasbourg  
6, rue de la Toussaint – 67975 Strasbourg  
03 88 23 37 40 – [ce.saio@strasbourg.fr](mailto:ce.saio@strasbourg.fr)



**Posez vos questions par le Tchat tout au long  
de la présentation.**



## Les dates clés

À partir du  
2 juin

### Phase principale d'admission

Je reçois les réponses des formations à mes vœux et je réponds au fur et à mesure aux propositions d'admission.

Du 5  
au 8 juin

### Classement des vœux en attente

Je dois classer par ordre de préférence les vœux en attente que je souhaite conserver.

Du 12  
au 18 juin

Suspension des délais de réponses pour les lycéens passant les épreuves écrites du baccalauréat général et technologique

7 juillet

Résultats du baccalauréat

11 juillet

Fin de la phase principale d'admission

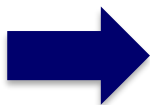




1. S'assurer de bien avoir ses identifiants Parcoursup (adresse email / Mdp),
2. Repenser à ses vœux, il faudra dès le début de la phase d'admission être prêt à faire des choix,
3. site d'entraînement,
4. Être attentif aux délais de réponse : les candidats doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans leur dossier. Il est inutile de se connecter tous les jours,
5. Le classement des vœux en attente : **avant le 8 juin 2026** (23h59 heure de Paris).

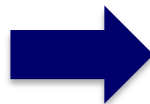
## > Formations sélectives (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, etc.)

OUI (proposition  
d'admission)



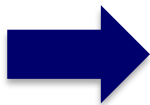
Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Le vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

Non



Le candidat peut demander à la formation les raisons de cette décision. La marche à suivre est explicitée dans son dossier, en face du vœu

## > Formations non sélectives (licences, LPE, PASS)

OUI (proposition d'admission)



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

OUI -AVEC-AMENAGEMENT



Le candidat accepte la proposition ou y renonce avant la date limite indiquée

En attente d'une place



Ce vœu en attente est maintenu d'office. Lorsque le candidat accepte une proposition, la plateforme lui demande d'indiquer les vœux en attente qu'il souhaite conserver

\* Oui -AVEC-AMENAGEMENT : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)



**Comment répondre aux propositions d'admission ?**

## Une alerte pour chaque proposition d'admission

Les candidats sont alertés, le matin, dès qu'ils reçoivent une proposition d'admission

- par SMS sur leur téléphone portable
- par mail dans leur messagerie personnelle
- dans la messagerie intégrée au dossier candidat sur Parcoursup

**Info** : les parents sont également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable dans le dossier Parcoursup de leur enfant.

- Pour une proposition reçue le 2 juin 2026, le candidat a jusqu'au 4 juin, 23h59 (heure de Paris) pour répondre.

De nouvelles propositions d'admission sont envoyées chaque matin à partir du 3 juin 2026.

- Pour une proposition reçue entre le 3 juin et le 9 juillet 2026 : il a 2 jours pour répondre

Exemple : pour une proposition d'admission reçue le 10 juin 2026 (matin), le candidat devra répondre avant le 11 juin 2026 23h59 (heure de Paris).

Les dernières propositions d'admission de la phase principale sont envoyées le jeudi 9 juillet 2026.

**Règle d'or** : il faut obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue avant la date limite indiquée dans le dossier, sous peine de la perdre.

La date limite de réponse est affichée dans le dossier du candidat en face de la proposition d'admission.

Statut **PROPOSITION D'ADMISSION** Réponse de la formation **OUI** Phase **PRINCIPALE**

I.U.T du Centre-Val de Loire (Tours - 37)  
BUT - Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle

Détail Vous avez une proposition d'admission (Oui) pour cette formation. Répondez avant le : **▲ 05 JUIN 23H59 (HEURE DE PARIS)**

> Si un candidat ne répond pas avant la date limite, la proposition d'admission concernée est perdue et proposée, dès le lendemain matin, au candidat suivant sur la liste d'attente.

> Dans ce cas, le candidat reçoit un mail lui demandant d'indiquer, dans un délai de 3 jours, s'il souhaite converser les autres vœux qu'il a toujours en attente.

## Je prépare la phase d'admission

Parcoursup 2026 : comment se déroule la phase d'admission ?



### Je consulte les règles d'or et les vidéos

Tout savoir sur la phase d'admission



### Je teste mes connaissances grâce aux quiz

Des quiz pour vérifier que j'ai compris



### Je m'entraîne à répondre à des propositions d'admission

Je teste la manière dont je vais répondre aux formations !



La réponse « **candidature retenue sous réserve de contrat** » signifie que la candidature a été sélectionnée et que pour être effectivement admis le candidat doit avoir signé un contrat d'apprentissage avec un employeur.

La **proposition d'admission n'est déclenchée qu'après enregistrement du contrat signé sur Parcoursup par le CFA.**

> > Faire ses recherches d'employeur sans tarder en consultant :

- Le site **La bonne alternance** depuis son dossier pour trouver les entreprises qui recrutent régulièrement des apprentis
- **Nos conseils** pour trouver un employeur sur **Parcoursup.gouv.fr**

Les CFA et les établissements qui vous intéressent doivent également vous aider, **ils peuvent être contactés directement.**



**Le classement des vœux en attente : entre le 5 et le 8 juin 2026**

---

**Objectif :** **accélérer le processus de choix** pour réduire le sentiment d'attente et permettre à un maximum d'élèves d'avoir au moins une proposition avant les épreuves écrites du Bac

**Qui est concerné ?** Tous les candidats de la phase principale qui ont des vœux en attente au 5 juin (avec ou sans proposition d'admission acceptée) et qui souhaitent les conserver (en tout ou partie).

➤ Pour les candidats qui auront déjà accepté une proposition d'admission, elle leur reste bien-sûr acquise et ils n'auront aucune action à faire pour la conserver.

**Quand ?** Entre le 5 et 8 juin 2026 >> Les candidats concernés recevront des informations et rappels par mail et sms.

**Quelle stratégie ?** Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère vraiment >> **pas besoin de faire de stratégie compliquée**

**La bonne question à se poser :** « si je suis accepté, est-ce que je veux rejoindre cette formation ? »

- > **En se connectant à son dossier entre le 5 et le 8 juin 2026 (23h59, heure de Paris)**
  - le candidat sélectionne et classe par ordre de préférence les vœux en attente qu'il souhaite conserver
  - Les formations n'auront jamais accès à son classement
  - Le classement ne modifie pas la place dans la liste d'attente de la formation
- > **À compter du 9 juin :**
  - Les vœux en attente non classés avant le 8 juin 23h59 sont supprimés
  - **Si un candidat reçoit une proposition d'admission pour un vœu en attente classé :**
    - Il peut choisir d'accepter ou de refuser cette proposition
    - Tous les vœux qui viennent après dans son classement sont supprimés

**Par exemple :** Paul a classé 5 vœux en attente. S'il reçoit une proposition d'admission relative à son vœu classé en 3, ses vœux en position 4 et 5 sont supprimés. Il doit répondre au vœu numéro 3. Ses vœux 1 et 2 seront conservés s'il le souhaite. S'il avait déjà accepté une proposition d'admission, il devra choisir entre la nouvelle proposition et celle déjà acceptée.

**Le bon réflexe :** tester ses connaissances et les interfaces (Quiz ; Vidéo, infographies ; site d'entraînement)



**Des solutions adaptées pour chaque situation**

## Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

- **Dès le 3 juin 2026** : demander un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire, voire un projet d'insertion (bacheliers professionnels).
- **Du 11 juin au 8 septembre 2026** : phase complémentaire, jusqu'à 10 nouveaux
- **À partir du 1<sup>er</sup> juillet 2026** : les candidats n'ayant pas eu de proposition peuvent solliciter depuis leur dossier l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES) de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles.

## ➤ La possibilité de demander le réexamen de son dossier dès le 3 juin 2026

Si un candidat ne trouve pas de formation compatible avec sa situation ou ses besoins particuliers et que cela justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée

**Demande motivée à faire au Recteur via la rubrique « contact » de votre dossier**

## ➤ Anticiper la rentrée dans l'établissement choisi : la fiche de liaison

La fiche de liaison permet au candidat d'indiquer à son futur établissement les aménagements dont il avait éventuellement bénéficié pendant sa scolarité et ses besoins pour la rentrée.

**Rappel important** : une fois la formation acceptée de manière définitive, le candidat peut demander à Parcoursup de transmettre directement la fiche de liaison au référent handicap de son futur établissement >> **infographie sur [l'espace Ressources du site Parcoursup](#)**

## ➤ Quand ?

À partir du **1er juillet 2026**, chaque académie active la **commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES)** présidée par le recteur de région académique.

## ➤ Pour qui ?

La CAES a pour objectif **d'aider les candidats** qui ont formulé des vœux en phase principale et en phase complémentaire et n'ont reçu aucune proposition d'admission. **Cette commission étudie leur dossier et leur propose une formation au plus près de leur projet et en fonction des places disponibles.**

## ➤ Comment saisir la CAES ?

Les candidats concernés recevront **un message et un sms pour les informer de l'ouverture des CAES et les équipes Parcoursup les contacteront également par téléphone** pour leur expliquer en quoi consiste le travail des CAES et les inviter à les solliciter.

Les candidats doivent cliquer sur le bouton « je sollicite la CAES » dans leur dossier Parcoursup disponible à compter du **1<sup>er</sup> juillet 2026**. **Ils répondront à quelques questions pour cerner leurs besoins.**

**Les propositions d'admission** formulées par la CAES se font **directement dans le dossier du candidat.**

# L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

## Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée** : l'essentiel des inscriptions en juillet et les autres fin août 2026.
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup, qu'il télécharge via la plateforme.



## Parcoursup 2026 : Nouveautés et ressources

## Remise en attente des vœux de la PP

Un candidat peut remettre en attente ses vœux « renoncés / abandonnés » de façon autonome.

### Comportement de la fonctionnalité :

- Les vœux sont remis **en attente**, et ne donneront pas systématiquement lieu à nouveau à une proposition d'admission.
- Après la phase de classement des vœux, la remise en attente d'un vœu **nécessite son classement**. Tout vœu non classé **sera automatiquement « renoncé » après le délai indiqué** au candidat.

## Remise en attente des vœux de la PP

Statut <b>VCEU ANNULÉ</b>	Phase <b>PRINCIPALE</b>
INSA - Sciences Po Toulouse (31) Formation d'ingénieur Bac + 5 - Double diplôme	<a href="#">Remettre en attente</a>
Détail Ce vœu est considéré comme abandonné, car vous ne l'avez pas ordonné dans les délais	

[Fermer](#) x

### Remettre en attente

Votre vœu INSA - Sciences Po Toulouse (31) Formation d'ingénieur Bac + 5 - Double diplôme va être remis en attente cliquez sur Confirmer.

Attention : Vous devez obligatoirement le classer avant le mardi 16 juin 2026 à 23:59 heure de Paris pour ne pas le perdre.

[Confirmer](#)

## Autres évolutions

Remplacement « OUI-SI » par « OUI-AVEC-AMENAGEMENT »,

Droits différenciés : le montant n'est plus affiché dans la pop-up. Le candidat doit consulter le site de l'établissement indiqué.

Statut **EN ATTENTE - AVEC AMÉNAGEMENT** Ma position actuelle dans la liste d'attente **1** Mon ordre de préférence **2** Phase **PRINCIPALE**

Université de Rouen Normandie - Campus Pasteur Rouen (76)  
Licence - Droit **Renoncer**

Détail Vous êtes, pour le moment, en liste d'attente. Des places se libèrent régulièrement. Une alerte vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition.  
**SI LA FORMATION VOUS FAIT UNE PROPOSITION D'ADMISSION, IL S'AGIRA D'UN OUI AVEC AMÉNAGEMENT.**

**Infos sur le "oui avec aménagement"**

Voir ma position en liste d'attente et mon rang de classement **CA AVANCE !**

**Droits différenciés** Fermer x

Cette formation est concernée par l'application de droits différenciés.

Pour plus d'informations sur les droits d'inscription différenciés, les publics concernés et les conditions d'exonération totale (boursiers de l'enseignement supérieur pour l'année 2026-2027) ou partielle des droits d'inscription, nous vous invitons à consulter la page d'information sur le site de l'établissement portant la formation qui vous intéresse :

<https://www.uca.fr/international/mobilites-internationales-et-bourses/venir-a-l-uca/je-suis-etudiant/etudiants-extra-communautaires-droits-dinscription>

En cas de question concernant les droits d'inscription qui s'appliqueront à votre situation précise pour la rentrée 2026, vous pouvez contacter l'établissement.

## Autres évolutions

Ajout du motif « Je n'ai pas trouvé un logement pour poursuivre mes études » en cas de démission.

Mon admission Pour vous aider Dossier n° 1020607

### Démission de Parcoursup

**▲** Vous avez renoncé à tous vos vœux sur Parcoursup.  
En conséquence vous ne pouvez plus recevoir de proposition d'admission.

Veuillez préciser le motif de votre démission :

Sélectionner un motif

- 
- Je poursuis finalement mon cursus actuel dans l'enseignement supérieur
- J'ai débuté une activité professionnelle ou je recherche un emploi
- Je suis admis dans une formation d'enseignement supérieur hors Parcoursup
- Je souhaite faire une année à l'étranger
- Je souhaite faire un service civique (hors période de césure)
- Je m'oriente vers une formation continue hors Parcoursup (offre de formation de régions, autres...)
- J'ai trouvé un contrat d'alternance hors parcoursup (contrat d'apprentissage ; contrat de professionnalisation)
- Je n'ai pas trouvé de logement pour poursuivre mes études**
- Autres

## Autres évolutions

### Nouvel indicateur pour les candidats : Rythme d'envoi des propositions

Voir ma position en liste d'attente et mon rang de classement **CA AVANCE !**

#### Ma position en liste d'attente

**Note de lecture**  
Ma position en liste d'attente est actualisée tous les jours, même si elle n'évolue pas forcément tous les jours.  
Il existe deux manières de progresser dans la liste d'attente :

- Lorsqu'un ou plusieurs candidats de la liste d'attente reçoivent une proposition d'admission
- Lorsqu'un ou plusieurs candidats mieux placés que moi, dans la liste d'attente, renoncent à ce vœu en attente

En savoir plus :

- [Quiz : Liste d'attente](#)
- [Vidéo : « Liste d'attente »](#)

[Historique de ma position en liste d'attente pour la formation](#)

(\*) L'évolution future de votre position en liste d'attente dépend du rythme d'envoi des propositions choisi par la formation. Vous pouvez visualiser ce rythme d'envoi ci-dessous.

#### Rythme d'envoi des propositions d'admission, en phase principale, en 2025

**Note de lecture**  
Pour rappel, pendant la phase d'admission lorsque vous recevez les réponses des formations, les propositions d'admission sont envoyées en continu en fonction de l'évolution des listes d'attente.  
Ce graphique vous permet d'anticiper le déroulement de cette phase qui débute le 24 mai 2026.

- La formation disposait de 270 places en 2025.
- La formation a envoyé 1896 propositions d'admission, en phase principale, en 2025.
- 20 jours après le début des admissions, 97 % de ces propositions d'admission avaient été envoyées.

Jour J	J + 10	J + 20	J + 30	Fin
80 %	95 %	97 %	99 %	100 %

Rang du dernier candidat appelé :

Jour J	J+10	J+20	J+30	Fin
1900	2274	2367	2464	2497



Tout savoir sur la phase d'admission Parcoursup 2026



## Phase d'admission



Parcoursup : comment classer ses vœux en attente ?



Parcoursup : comment fonctionnent les listes d'attente ?

**Bourse sur critères sociaux** : faire une demande de bourse et/ou de logement en créant son dossier social étudiant (DSE) **jusqu'au 31 mai** via le portail [messervices.etudiant.gouv.fr/](https://messervices.etudiant.gouv.fr/)

Calculer vos droits à la bourse via [lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse](https://lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse)

**Aide à la mobilité** : Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé hors de leur académie de résidence.

**Logement en résidence universitaire** : pour faciliter les recherches, consulter le site [trouverunlogement.lescrous.fr](https://trouverunlogement.lescrous.fr) (sous réserve d'avoir un DSE validé). L'attribution des logements aura lieu à compter du 2 juin 2026, toutes les semaines, **jusqu'au 5 juillet 2026**.

Pour toute question, une FAQ est proposée sur [etudiant.gouv.fr](https://etudiant.gouv.fr)

**Santé** : pour rappel, l'étudiant est automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.

Pour évaluer ses droits à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales consulter le site [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr)

- **Les sessions de tchat/lives avec** lycéens, étudiants et parents d'élèves
- **Le numéro vert 0 800 400 070**, ouvert du lundi au vendredi de 10h à 16h (numéros spécifiques pour l'Outre-mer sur [Parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr))

Ouvertures exceptionnelles :

- **les mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5 et lundi 8 juin 2026 jusqu'à 20h**
  - **Les samedi 6 et dimanche 7 juin de 10h à 16h**
  - **le vendredi 10 juillet 2026 jusqu'à 18h**
- **La messagerie contact** depuis le dossier candidat
  - **Les réseaux sociaux** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils : <https://linktr.ee/parcoursup>



# Questionnaire : ICI



**Liens pour vidéo en rediffusion :**

**Reims :** <https://www.ac-reims.fr/apres-la-terminale-parcoursup-et-l-acces-a-l-enseignement-superieur-121929>

**Strasbourg :** <https://www.ac-strasbourg.fr/parcoursup-121721>

**Nancy-Metz :** <https://www.ac-nancy-metz.fr/parcoursup-ouverture-des-inscriptions-le-19-janvier-2026-125659>

**Merci de votre attention !**